



Québec, le 2 juillet 2026

Madame Sophie Moisset
Porte-parole, Biologiste, Ph. D., Module Environnement
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
sophie.moisset@transports.gouv.qc.ca

Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ5

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **6 juillet 15h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ5

1. L'état des lieux que le MTMD a déposé au MELCCFP concernant l'appréciation des risques climatiques liés aux impacts des changements climatiques sur les infrastructures stratégiques et les services prioritaires identifie les routes stratégiques retenues dans le cadre de l'exercice (DQ2.2, p. 11).

- a) Veuillez fournir la proportion des 228 sites vulnérables du programme décennal d'intervention qui fait partie de ces routes stratégiques.

Cet état des lieux mentionne également que la portée du Plan d'action sur la gestion des infrastructures dans un contexte de changements climatiques (PAGI3C) 2024-2029 a été élargie pour inclure notamment les risques côtiers.

- b) Veuillez déposer à la commission d'enquête le PAGI3C 2024-2029.

- c) Veuillez expliquer comment les risques côtiers sont inclus dans ce plan comparativement au PAGI3C 2018-2023.

2. Veuillez fournir à la commission d'enquête les références complètes de *Sauvé et coll.* 2022a et *Sauvé et coll.* 2022b qui apparaissent dans l'étude d'impact sur l'environnement (PR3.1, p. 196), ainsi qu'un lien pour y accéder ou une copie de ces deux documents.

3. En 2023, le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR a produit une étude s'intitulant *Développement d'un outil d'évaluation de mesures d'adaptation pour protéger les infrastructures de transport des aléas côtiers dans un contexte de changements climatiques*. Rapport final, Chaire de recherche en géoscience côtière, Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, Université du Québec à Rimouski, projet CC28.1, remis au MTQ en septembre 2023, 123 p. + annexes.

Cette étude mentionne des limites quant à l'interprétation de résultats découlant de l'algorithme et de la qualité de la donnée qui s'y retrouve (section 6.1.4, p. 101). Veuillez nous indiquer comment ces limitations ont été corrigées dans la version de l'outil d'aide à la décision qui serait utilisée pour le programme décennal.

4. Des travaux d'urgence ont été réalisés en décembre 2017 dans la municipalité de Saint-Yvon sur près de 1000 m linéaire de côte (DA1,p.68 pdf). Veuillez expliquer pourquoi ces travaux n'ont pas nécessité un décret de soustraction à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts puisqu'ils dépassaient les seuils d'assujettissement prévus au paragraphe 1 du premier alinéa de l'article 2 de la partie II de l'annexe 1 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement.